

INITIATION A LA PRATIQUE DES MARCHES PUBLICS

Programme

Objectifs

- Choisir les procédures adaptées à ses besoins et les appliquer
- Mettre au point les documents contractuels et le dossier de consultation des entreprises
- Mener à bien l'ensemble des opérations jusqu'à la conclusion du marché
- Assurer le suivi d'exécution et le règlement financier des marchés
- Identifier les acteurs de l'achat hospitalier, leurs rôles et responsabilités
- Cibler les freins et les accélérations de la réussite des achats
- Assimiler au moyen de cas pratiques les phases d'un marché public

Points Forts de la Formation

- Des outils d'aide à la gestion des procédures de passation des marchés,
- Des temps consacrés à des mises en situation,
- Des modèles de documents et de dossiers de consultation,
- Une animation interactive fondée sur l'expérience concrète du formateur,
- **Consultant : Juriste et Praticien des marchés publics et formateur reconnu pour ses qualités pédagogiques.**

A l'issue de la formation, vous serez capable de mieux appréhender les spécificités des marchés hospitaliers et de comprendre la dynamique d'une organisation en pôle

A qui s'intéresse cette formation

- Tout intervenant débutant dans la préparation, la passation ou l'exécution des marchés publics
- Rédacteur des marchés,
- Agent administratif ou hospitalier,

Pré-Requis

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis
- Connaître la réglementation générale serait un plus.

Durée : 3 jours

Dates : 9-10-11 déc. 2015

[cliquer ici pour revenir au sommaire](#)

1ère PARTIE : NOTION ET SOURCES DU DROIT DES MARCHES PUBLICS

SECTION 1 - LES SOURCES INTERNES ET COMMUNAUTAIRES DU DROIT DES M.P.

SECTION 2 - LA NOTION DE MARCHÉ PUBLIC

2ème PARTIE : LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

SECTION 1 - LA PHASE DE PRÉPARATION DU MARCHÉ

SECTION 2 - LES ACTEURS DE LA PASSATION DES MARCHES

- Les autorités collégiales
- Le pouvoir adjudicateur/les entités adjudicatrices
- Les candidats

SECTION 3 - LES MODALITÉS DE LA PASSATION DU MARCHÉ

- Règles générales de passation
- Les procédures formalisées
- La procédure adaptée

SECTION 4 - LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHES

SECTION 5 - LES CRITÈRES DE CHOIX, L'ATTRIBUTION ET L'INFORMATION DES CANDIDATS

3ème PARTIE : L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS

SECTION 1 - LES OBLIGATIONS DU TITULAIRE DU MARCHÉ

SECTION 2 - LES DROITS ET DEVOIRS DE L'ADMINISTRATION

SECTION 3 - LES SANCTIONS ENCOURUES PAR LES TITULAIRES DES MARCHES

SECTION 4 - LE RÉGLEMENT ET LE FINANCEMENT DES MARCHES

4ème PARTIE : CONTROLE ET CONTENTIEUX DES MARCHES PUBLICS

SECTION 1 - LES ORGANISMES DE CONTRÔLE

SECTION 2 - LE CONTENTIEUX DE LA PASSATION DES MARCHES

SECTION 3 - LE CONTENTIEUX DE L'EXECUTION DES MARCHES

Exercices :

Études de cas (analyse de la jurisprudence la plus récente, choix de la procédure et de la forme du marché à partir d'exemples proposés par l'intervenant, analyse d'un règlement de consultation et/ou d'un avis d'appel public à la concurrence...)